

Burundi : le Parlement nomme deux nouveaux membres de la CENI

@rib News, 12/06/2015 - Source Xinhua L'Assemblée nationale burundaise a approuvé vendredi soir, à une très large majorité, la nomination de deux nouveaux membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), dix jours après la démission de deux de ses cinq membres. Mme Annonciata Niyonkuru a été nommée Vice-présidente de la CENI, en remplacement de Mme Spas-Caritas Ndironkeye. Mme Alice Nijimbere remplace Mme Illuminée Ndabahagamyé au poste de Commissaire chargée des Finances et de l'Administration de la Commission.

Après la démission de deux membres le 2 juin, sur fond de tension politique due à la candidature du président Pierre Nkurunziza à la prochaine élection présidentielle, la CENI fonctionne avec trois commissaires, ce qui a poussé l'opposition à rejeter un nouveau calendrier électoral avancé par la CENI qui, selon elle, est "illégitime" et n'est pas "habilitée" à prendre de décisions. La nomination et l'entrée en fonction des deux nouvelles Commissaires devra attendre le vote du Sénat. L'approbation des candidatures des deux nouveaux membres de la CENI a été dénoncée peu avant le vote par deux groupes parlementaires de l'opposition, à savoir le Front pour la démocratie au Burundi-Nyakuri (FRODEBU-Nyakuri) et l'Union pour le Progrès National (UPRONA). "Nous voudrions exprimer notre profond désaccord avec cette démarche solitaire et unilatérale", ont indiqué les deux partis, disant que la mise en place de la CENI doit être guidée par une démarche de concertation entre groupes parlementaires. "Cette démarche unilatérale est d'autant plus condamnable et inacceptable qu'elle intervient dans un contexte de crise politique entre le parti présidentiel et les partis politiques de l'opposition", ont-ils martelé. Mercredi, le chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza a signé un décret sur le nouveau calendrier électoral, selon lequel, les élections couplées des conseils communaux et des députés se tiendront le 29 juin, l'élection présidentielle le 15 juillet et les élections des sénateurs le 24 juillet.